HISCOX
ASSURÉMENT UNIQUE

CYBERCLEAR

QUE FEREZ-VOUS FACE À UN CYBER-INCIDENT ?

Paralysie
du système d'informations

Cyber-attaque

Perte
de confiance
des clients

Perte de données

L'INCIDENT DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE, UNE MENACE RÉELLE QUI PEUT RALENTIR OU INTERROMPRE VOTRE ACTIVITÉ

94%
des entreprises **ont connu une cyber-attaque** au cours des 12 derniers mois[1]

88%
des virus fabriqués sur mesure par les hackers ne sont pas détectés par les anti-virus[2]

70%
des emails de spear-phishing sont ouverts par les destinataires[3]

84%
des incidents de sécurité sont liés au **facteur humain (malveillance ou erreurs)**[2]

30%
des violations sont dues à la **négligence des employés**[4] **:** vol, pertes d'appareils, erreur, etc.

57%
des attaques visent les PME[5]

Les PME ont moins de ressources internes pour faire face à une cyber-attaque : les hackers les considèrent comme des "proies" plus faciles.

MÊME AVEC LA MEILLEURE SÉCURITÉ INFORMATIQUE, UNE ATTAQUE OU UNE ERREUR HUMAINE ONT DES CONSÉQUENCES MAJEURES

Sources : 1. Kaspersky 2015. 2. Trustwave 2016. 3. Balbit Security 2013. 4. Symantec Study 2016. 5. Threat Landscape Report 2016 (Cyber Ark).

DEVANT LA LOI, VOTRE ENTREPRISE EST RESPONSABLE DES DONNÉES QU'ELLE DÉTIENT OU QUI LUI SONT CONFIÉES

D'après le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) applicable à partir du 24 mai 2018 :

- **Notification obligatoire** à vos clients, employés et partenaires commerciaux pour toute violation de données même celles paraissant de faible importance.
- **Augmentation** des niveaux de sanctions (jusqu'à 20M€ ou 4% du CA mondial).
- **Nouvelles mesures obligatoires de sécurisation** des données et du SI.

01001
10011
01110

QUELLES QU'ELLES SOIENT

- Éléments de **propriété intellectuelle**
- **Secrets commerciaux**
- **Données personnelles**
- **Données financières & stratégiques**
- **Données bancaires**
- **Données médicales**

MÊME SI ELLES SONT HÉBERGÉES EN EXTERNE

57% des violations de données sont dues à la responsabilité d'un **tiers/prestataire**[6]

UN INCIDENT IMPACTE NÉGATIVEMENT VOTRE RÉPUTATION ET ENTAME LA CONFIANCE DE VOS CLIENTS

Sources : 6. Pwc 2016.

ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

1. **Avez-vous un plan de continuité d'activité** en cas de cyber-incident ?
2. Comment compenserez-vous les **pertes de revenus liées à une interruption de votre activité** ?
3. Savez-vous ce que vous devez faire **en cas de violation de données** ?
4. **Connaissez-vous le niveau de sécurité de vos prestataires de services informatiques** (exemple : hébergeur) ?
5. **Êtes-vous en conformité avec les standards et normes** règlementaires ?

VOTRE PROTECTION CYBER

HISCOX
ASSURÉMENT UNIQUE

AUCUNE AUTRE ASSURANCE NE VOUS COUVRE POUR LES CYBER-RISQUES

- **Votre assurance *Fraude*** couvre le patrimoine financier de votre entreprise (comptes en banque, trésorerie, épargne, etc.) notamment en cas d'abus de confiance et d'usurpation d'identité, mais ne couvre pas les atteintes à l'intégrité de votre système d'information et/ou des données détenues par votre entreprise.
- **Votre assurance *RC Pro*** couvre uniquement les dommages subis par un client/tiers qui remet en cause la qualité de vos prestations, mais ne couvre pas les dommages liés à une cyber-attaque.
- **Votre assurance *Tous risques informatiques*** couvre uniquement les dommages matériels subis par vos équipements informatiques.

POURQUOI VOUS ASSURER ?

- Confier la gestion de l'incident à l'assureur et ses experts
- Assurer la continuité de votre activité
- Transférer le coût financier à l'assureur
- Préserver votre réputation

En cas d'atteinte à l'intégrité de votre système d'information ou des données que vous détenez :

Hiscox vous assiste dans la gestion de la crise

Assistance

Mobilisation de notre réseau d'experts pour une intervention rapide à vos côtés :

- Experts en sécurité des systèmes d'information
- Spécialistes en récupération et restauration de données
- Avocats spécialisés
- Experts en communication de crise et gestion de la réputation

Ce qui vous permet de :

- Vous reposer sur leurs compétences
- Gagner du temps le jour J
- Vous concentrer sur la reprise de votre activité

Hiscox couvre les dommages subis par votre entreprise et/ou causés à des tiers

(clients, fournisseurs, employés, etc.)*

Dommages subis par l'entreprise	■ Pertes de revenus ■ Frais de notification
Dommages causés à des tiers	■ Dommages et intérêts en cas de : - violations de données personnelles et confidentielles - transmission de virus
Cyber-extorsion	■ Frais de négociation ■ Prise en charge de la rançon ■ Pertes consécutives de revenus
Enquêtes & sanctions	■ Prise en charge des pénalités et sanctions (si assurables) ■ Accompagnement en cas d'enquête administrative

*Selon les conditions définies à votre contrat

EXEMPLES DE SINISTRES

1 FAILLES DANS LA PROTECTION DES DONNÉES SENSIBLES

Le piratage d'un serveur de l'assuré a engendré d'importantes interruptions et dégradations de service pourses clients.
Hiscox a immédiatement **mandaté ses experts** pour repérer la faille ayant permis l'intrusion et identifier les mesures correctives à mettre en place. Pour réparer le serveur, il n'y a pas eu d'autre choix que de le couper temporairement. Hiscox a **mis en place une hotline** pour gérer les appels des clients, ce qui a permis de les rassurer, a **mobilisé une agence spécialisée** pour gérer la communication de crise, et a **fait appel à ses avocats** pour gérer les nombreuses réclamations des clients.

Coût total de 140 000 €, pris en charge à 100% par l'assurance

- 25 000 € d'experts IT
- 10 000 € de relations publiques
- 100 000 € d'indemnisations
- 5 000 € de mise en place d'une hotline

2 VOL DE CODE SOURCE PAR UN CONCURRENT

Un éditeur de logiciels avait développé et commercialisé un calculateur d'optimisation fiscale. L'un de ses concurrents s'est abonné à sa solution le temps de dupliquer son code source, puis a commercialisé à moindre coût un logiciel identique, sur la base du code piraté. L'éditeur a donc perdu une partie de sa clientèle et subi une importante baisse de chiffre d'affaires.
Hiscox a permis à son assuré d'**exercer un recours contre son concurrent,** en faisant **appel à un avocat spécialisé** et à un **prestataire informatique** pour établir la matérialité du vol.
Hiscox a également **pris en charge la perte de revenus** occasionnée par le détournement de clientèle.

Coût total de 80 000 €, pris en charge à 100% par l'assurance

- 11 000 € d'experts IT
- 19 000 € d'avocats
- 50 000 € de CA non réalisé

EXEMPLES DE PRIMES*

- Cabinet de conseil en entreprise
  CA de 2M€ (en France et Europe) :
  1 500 € HT/an pour 1 M€ de garantie
- Entreprise d'industrie manufacturière
  CA de 7M€ (en France, Europe et USA) :
  5 500 € HT/an pour 3 M€ de garantie
- Entreprise de transports et logistique
  CA de 25M€ (en France et Europe) :
  10 000 € HT/an pour 7,5 M€ de garantie
- Entreprises de services administratifs
  CA de 54M€ (en France uniquement) :
  20 000 € HT/an pour 10 M€ de garantie

*Selon les conditions définies à votre contrat

AVEC HISCOX, VOTRE ENTREPRISE EST MIEUX ARMÉE FACE À UN CYBER-INCIDENT ET À SES CONSÉQUENCES

Pourquoi choisir Hiscox, assureur spécialiste ?

Assureur de référence à travers le monde, coté à la bourse de Londres, Hiscox offre des solutions d'assurance sur mesure, dotées de garanties larges et de services personnalisés.

EXPÉRIENCE

Depuis 1901

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

A & A+

Par AM Best, Standard & Poors et Fitch

30 BUREAUX DANS 13 PAYS

SPÉCIALISTE EN :

- Responsabilité Civile professionnelle
- Responsabilité des dirigeants
- Kidnapping et rançon
- Multirisques bureaux
- Risques spéciaux

En tant que **pionnier en cyber-assurance**, Hiscox met toute son expertise pour vous accompagner dans la gestion de vos cyber-risques.

30 ans d'expérience liés aux nouvelles technologies

10 ans d'expérience en cyber-assurance

1 000 sinistres/an Technologie / Media / Télécoms clôturés en Europe

Plus de 25 000 clients IT en Europe

En cas de sinistre, nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. C'est notre philosophie, et notre métier.

Prochaine étape ?

Cette brochure est un résumé non exhaustif de l'offre d'assurance CyberClear.
Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, veuillez contacter votre assureur-conseil.

HISCOX